



# Chiffres clés sur la migration



La Tunisie est classée **1<sup>ère</sup>** en 2018, avant l'Erythrée en termes d'arrivées de migrants irréguliers par mer en Italie.

Elle était classée **8<sup>ème</sup>** en 2016-2017.

(Source : Ministère de l'Intérieur italien)

**1910** migrants tunisiens irréguliers sont arrivés par mer en Italie, depuis le début de 2018.

Le nombre de ces migrants arrivés par voie maritime en Italie du 1<sup>er</sup> Janvier au 30 Avril 2018 est réparti comme suit :

**1564** hommes

**39** femmes

**307** mineurs, dont

**293** non accompagnés

(Source : OIM)

## INTRODUCTION

La revue des articles de presse écrite et numérique du mois de Mai 2018 tourne autour de trois thèmes : L'action gouvernementale, la migration irrégulière, la migration des compétences outre une sélection de quelques articles de presse sur la migration au monde.

### **Axe 1 : L'action gouvernementale**

Au cours de ce mois, l'action gouvernementale s'est concentrée sur la participation de la Tunisie au Dialogue euro-africain sur la migration et le développement tenu à Marrakech, les préparatifs du retour des tunisiens à l'étranger et la conclusion de l'enquête sur le naufrage d'une embarcation transportant des migrants irrégulier de Kerkennah, au mois d'octobre 2017.

### **Axe 2 : La migration irrégulière**

Le thème de la migration irrégulière au cours du mois de mois 2018 a été traité à travers des articles qui informaient, dans la majorité, sur des tentatives et des arrestations de migrants irréguliers, concentrées particulièrement à la région de Sfax.

Le thème de la migration irrégulière a également fait l'objet de plusieurs articles suite à la présentation de l'étude nationale sur la migration irrégulière « Al Harka » réalisée par l'Institut Tunisien des Etudes Stratégique (ITES), en coordination avec l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM), le 17 Mai 2018.

### **Axe 3 : La fuite des cerveaux**

La fuite des cerveaux est un phénomène qui frappe toujours la Tunisie et en pose un sérieux problème pour le développement. Ce thème a été traité par les médias au cours de ce mois, en liaison avec le chômage, le manque de bien-être social et le manque de bonne gouvernance...

### **Axe 4 : La revue de presse internationale**

Mamoudou Gassama, le jeune Malien qui a sauvé un enfant à Paris, a eu les honneurs des médias à l'échelle internationale. Un nombre très important d'articles écrits et de reportages télévisés ont rapporté, en boucle, l'exploit du « Superman Malien », tout en mettant la lumière sur la communauté des migrants irréguliers partout dans le monde.

Dans la partie dédiée à la revue de presse internationale, on a sélectionné quelques extraits sur cette affaire, outre plusieurs autres thèmes comme : la 5ème Conférence ministérielle euro-africaine sur la migration, la nouvelle loi « asile-immigration » en France, la migration irrégulière des familles aux USA, l'exploitation du migrant dans les médias ...

# L'action gouvernementale

## La Tunisie participe au dialogue euro-africain sur la migration : Adoption du programme 2018-2020

APA-Rabat 03-05-2018

Les pays membres du Processus de Rabat pour le Dialogue euro-africain sur la migration et le développement ont adopté, mercredi le programme 2018-2020, au terme des travaux de leur 5ème conférence ministérielle tenue les 1er et 2 mai à Marrakech.

Les participants à cette conférence, qui a réuni des ministres des Affaires étrangères et/ou de de l'Intérieur, de la sécurité ou de la migration d'une soixantaine de pays, outre des représentants d'organismes internationaux, des diplomates onusiens et des partenaires du Processus de Rabat, ont également adopté un Plan d'action ciblé et opérationnel basé sur une approche régionale tout en respectant les souverainetés des Etats.



Ce Plan d'action vise notamment à maximiser l'impact positif de la migration régulière pour le développement et parvenir à une compréhension commune des causes profondes de la migration irrégulière et des personnes déplacées de force dans la région du Processus de Rabat, tout en adoptant une approche régionale dans l'identification et la mise en oeuvre des actions, une approche inclusive et multipartite et une attention spéciale à la collecte, l'analyse et le partage des données désagrégées.

Ils ont aussi convenu d'aligner ce programme sur les cinq domaines du Plan d'action conjoint de la Valette, afin de maintenir une cohérence avec celui-ci. Ces domaines sont axés sur les avantages des migrations en termes de développement et lutte contre les causes profondes de la migration irrégulière et du phénomène des personnes déplacées, Migration légale et mobilité, Protection et asile, Prévention de la migration irrégulière et la traite des êtres humains et Retour, réadmission et réintégration.

Les conférenciers ont, en outre, convenu de mettre en oeuvre de manière effective et équilibrée le plan d'action adopté en intégrant les priorités transversales portant sur une approche fondée sur les droits de l'Homme et la nécessité d'accorder une importance aux questions de genre et de protection des migrants en situation vulnérable, ainsi qu'à la lutte contre la xénophobie, le racisme et les discriminations.

Ces priorités transversales portent également sur des approches régionale, inclusive et multipartite, tout en accordant une attention spéciale à la collecte, l'analyse et le partage des données désagrégées.

Dans leur Déclaration finale, les participants ont, par ailleurs, décidé de cibler des actions concrètes qui reflètent la valeur ajoutée spécifique du Processus de Rabat, laquelle réside principalement dans sa capacité à mettre en réseau les acteurs politiques et techniques concernés, à formuler des actions qui tiennent compte des spécificités régionales et à centraliser les informations tirées de leur mise en oeuvre, tout en respectant un équilibre géographique à tous les niveaux. Ils ont, à cet égard, convenu de spécifier les modalités d'exécution des actions ciblées et d'utiliser les mécanismes et outils pertinents pour suivre et évaluer périodiquement la mise en oeuvre du Programme de Marrakech 2018-2020, afin d'en améliorer la portée et l'impact.

Ces décisions interviennent eu égard à l'importance grandissante des questions de migration au niveau mondial en général, et dans les relations euro-africaines et intra-africaines en particulier, ainsi que la nécessité d'identifier des réponses adaptées et coordonnées pour la gestion des mouvements migratoires dans tous leurs aspects, souligne la Déclaration de Marrakech.

La cinquième Conférence ministérielle du Dialogue euro-africain sur la migration et le développement, aussi dite "Processus de Rabat", a été précédée, mardi, par la réunion des fonctionnaires de haut niveau.

Le Processus de Rabat est une plateforme d'échanges et de dialogue euro-africain concernant les politiques, les opportunités et les défis en matière de migration et de développement dans le but d'échanger les expériences et bonnes pratiques, établir des partenariats et définir les priorités internationales en la matière.

أشرف كاتب الدولة للهجرة والتونسيين بالخارج عادل الجربوعي، صباح الخميس 10 ماي 2018 بتونس العاصمة، على افتتاح أشغال الاستشارة الوطنية متعددة الأطراف حول المشروع الأولي للميثاق العالمي من أجل هجرة آمنة ومنظمة ونظامية



وأكد كاتب الدولة في كلمته على ضرورة أن تكون الهجرة قطاعا تديره مؤسسات ناجعة بالتنسيق مع مختلف الفاعلين الوطنيين والدوليين. وذكر بانخراط تونس في المجهود الأممي لبلورة ميثاق عالمي حول الهجرة من خلال مشاركتها في العديد من الآليات الاستشارية بين الدول وتنظيمها للاستشارة الوطنية الحالية

كما أشار إلى التحديات التي تفرض نفسها مثل طبيعة الهجرة متعددة المجالات والاستجابة لحاجيات الأشخاص الضعفاء وجعل الهجرة ذات مساهمة فعالة في التنمية الشاملة والمستدامة

وممثلين عن رئاسة وتم تنظيم الندوة بالاشتراك مع المنظمة الدولية للهجرة، وحضور الممثل المقيم للأمم المتحدة بتونس الجمهورية ومختلف الوزارات المتداخلة في مجال الهجرة ووكالات الامم المتحدة المتخصصة والوكالات الأوروبية الفنية ومنظمات المجتمع المدني وأساتذة جامعيون



## وزير النقل يعاين آخر الاستعدادات لاستقبال عودة الجالية التونسية بالخارج خلال أسابيع قليلة

### بميناء جرجيس

Ministère du transport 03-05-2018

وزير النقل السيد رضوان عيارة يزور ميناء جرجيس بحضور ممثلي الجهة بمجلس نواب الشعب السيدة هاجر بوزماني والسيد احمد العماري ووالي مدينين السيد الحبيب شواط واطارات الجهة ووزارة النقل على حد السواء للوقوف على آخر الاستعدادات والتحضيرات بالاضافة الى مدى جاهزية جميع الاطراف العاملة بالميناء لاستقبال عودة الجالية التونسية بالخارج خلال أسابيع قليلة عبر 9 رحلات بحرية تم ضبطها هذا الموسم ستؤمنها الباكسة قرطاج



## توجيه الاتهام لربان مدني وآخر عسكري في قضية غرق قارب اصطدم بخافرة عسكرية قبالة جزيرة قرقنة العام الماضي

Achourouk 17-05-2018

ذكرت وكالة الدولة العامة لإدارة القضاء العسكري أن قاضي التحقيق العسكري وجه، اليوم الخميس، الاتهام لكل من ربان خافرة عسكرية وربان قارب كان على متنه مهاجرون غير نظاميين، بعد ثبوت مسؤوليتهما عن الحادث الذي جد ليلة 8 أكتوبر 2017 قبالة سواحل جزيرة قرقنة وأدى إلى غرق العشرات وانقاذ آخرين



وأضافت الوكالة، في بلاغ لها، أن قاضي التحقيق العسكري قرر ختم البحث في تلك القضية بعد استيفاء الأبحاث اللازمة وإحالة المتهمين الاثنين على الدائرة الجنائية بالمحكمة الابتدائية العسكرية الدائمة بصفاقس لمقاضاتهما من أجل ارتكابهما لجريمتي القتل عن غير قصد المتسبب في قصور وعدم احتياط وإهمال وعدم تنبه وعدم مراعاة القوانين وإلحاق أضرار بدنية للغير عن غير قصد المتسبب عن عدم الاحتياط والتنبيه والتغافل وعدم مراعاة القوانين

ولاحظت الوكالة في بلاغها أنه سيضاف إلى الطرف العسكري (ربان الخافرة العسكرية)، جريمة مخالفة التعليمات العسكرية، أما الربان المدني، (الذي كان يتولى توجيه القارب المنكوب) فقد أضاف له قاضي التحقيق العسكري جريمة "مخالفة القواعد المفروضة لاجتباب التصادم بالبحر المتسبب في هلاك سفينة نتج عنه موت وجرح عدة أشخاص إضافة إلى جريمة الإبحار على متن سفينة بالمياه الإقليمية دون احترام التراتيب والأوامر الصادرة عن السلطة البحرية ووجهت التهم للطرفين العسكري والمدني طبقا للفصول 217 و225 من المجلة الجزائية والفصول 57 و79 و80 من المجلة التأديبية والجزائية البحرية والفصل 112 من مجلة المرافعات والعقوبات العسكرية

وكانت المصالح المعنية بوزارة الدفاع الوطني قد تولت فتح تحقيق للتعرف على ملابسات حادثة اصطدام وحدة بحرية تابعة لجيش البحر بمركب معد للهجرة غير النظامية يوم 8 أكتوبر 2017 مما أدى إلى غرقه و وفاة 46 من راكميه تم انتشال جثثهم، فيما تم انقاذ 38 آخرين وذلك على بعد 54 كلم من شاطئ العطايا بجزيرة قرقنة

وكانت وكالة الدولة العامة لإدارة القضاء العسكري، قد نشرت يوم 11 اكتوبر 2017 بلاغا ذكرت فيه أنه "لا يمكن تحديد المسؤوليات القانونية لمختلف الأطراف المتدخلة في واقعة غرق ذلك القارب، إلا بعد ورود نتائج التباخير الفنية واستكمال الأبحاث التحقيقية

وقد تم في الغرض انتداب خبير مدني مختص في المجال البحري انجز مأمورية الاختبار في الغرض ومكن من القيام بكافة المعاينات الفنية اللازمة للخافرة العسكرية المشمولة في الحادث البحري. كما مكن من النفاذ إلى جميع سجلات الخافرة والإطلاع عليها ثم تلقي إفادات أفراد الطاقم الذين كانوا على متنها زمن الواقعة"، بالإضافة الى الاستماع إلى شهادات عدد من الناجين ممن كانوا على متن المركب والقابع بالمياه الدولية على عمق 52 مترا من سطح البحر"، حسب ما ذكرته الوكالة العامة في بلاغ أصدرته في 27 أكتوبر الماضي

## ختم البحث في حادثة اصطدام وحدة بحرية عسكرية بمركب "حراقة" .. والاتهام يوجه لهؤلاء

18-05-2018 الصباح نيوز

استقبل رئيس الجمهورية الباجي قايد السبسي اليوم الجمعة بقصر قرطاج عبد الكريم الزبيدي وزير الدفاع الوطني وأفاد عبد الكريم الزبيدي أنه أعلم رئيس الدولة بختم البحث في حادثة اصطدام وحدة بحرية تابعة لجيش البحر بمركب معد للهجرة غير النظامية يوم 08 أكتوبر 2017 قبالة سواحل جزيرة قرقنة مما أدى إلى غرقه و وفاة 46 من راكميه، وتوجيه الاتهام لكل من ربان خافرة عسكرية وربان قارب، بعد ثبوت مسؤوليتهما عن الحادث



كما تناول اللقاء الوضع الأمني والعسكري بالبلاد خاصة بالمناطق الحدودية، إضافة إلى استعراض مستجدات التعاون العسكري التونسي مع عدد من البلدان الصديقة والشقيقة وآخر استعدادات المؤسسة العسكرية لتأمين حسن سير الامتحانات الوطنية بالتنسيق مع المؤسسة الأمنية

# La migration irrégulière

## Tunisie : 6 passagers clandestins tunisiens arrêtés dans un port du Ghana

African Manager 01-05-2018

Les responsables de la sécurité du port ghanéen de Tema, en collaboration avec le service d'immigration du Ghana (GIS), ont appréhendé six passagers clandestins tunisiens.



Ils se seraient cachés dans les cales d'un navire ayant fait la traversée entre le port de La Goulette et le port de Tema. Les responsables du port de Tema ont révélé que les passagers clandestins fuyaient les difficultés économiques dans leur pays.

Dans une déclaration aux médias, le responsable de la sécurité portuaire, le lieutenant-colonel Joseph Punamane, a expliqué que l'un des passagers clandestins avait été transporté à la clinique portuaire pour des soins médicaux urgents. Il a ajouté que de la nourriture leur a été servie pour leur permettre de reprendre des forces.

Selon lui, "Ils se sont plaints de ne pas avoir mangé pendant trois jours. Cependant, l'équipage affirme qu'il les nourrissait très bien, alors nous ne savons plus qui croire. Nous les avons pris en charge et leur avons donné à manger. Nous les avons également confiés à la clinique portuaire pour être examinés », a-t-il dit, ajoutant que les passagers clandestins seront immédiatement rapatriés dans leur pays. Le navire se trouvait en escale au port de Tema avant de lever l'ancre pour les Pays-Bas.

## Tunisie : 6 individus arrêtés à Sfax pour tentative d'immigration clandestine

Tuniscope 02-05-2018

Le ministère de l'Intérieur a annoncé, dans un communiqué rendu public, l'arrestation de 6 individus à Sfax pour tentative d'immigration clandestine.



Le ministère de l'Intérieur a précisé dans son communiqué qu'il s'agit de jeunes individus âgés entre 18 et 24 ans. Interrogés, les suspects ont avoué qu'ils envisageaient de se rendre illégalement en Italie à partir des côtes de l'île de Kerkennah.

## Tunisie: Arrestation de 219 migrants clandestins à bord d'un bateau au large de Kerkennah

Tunisie Numérique 05-05-2018

La marine tunisienne a arrêté samedi, 5 mai 2018, un bateau transportant 219 migrants clandestins dont des hommes, des femmes et des enfants au large de l'île de Kerkennah dans le gouvernorat de Sfax.

Dans un communiqué, le ministère de la Défense a indiqué que le bateau transportait 211 tunisiens (195 hommes, 11 femmes et 5 enfants âgés de 1 à 9 ans), 7 de la Côte d'Ivoire, dont une femme et un camerounais. Les candidats à l'immigration clandestine ont indiqué qu'ils ont quitté la côte de l'île de Kerkennah clandestinement vendredi soir vers 23 heures en direction de la côte italienne, selon le communiqué. Les suspects ont été transférés à la base navale principale de Sfax, où ils ont été remis à la garde nationale pour le parachèvement des procédures judiciaires à leur encontre.

## Arrestation d'un individu à Sousse pour tentative d'immigration clandestine

Tuniscope 05-05-2018

Le ministère de l'Intérieur a annoncé, dans un communiqué rendu public, l'arrestation d'un individu à Sousse pour tentative d'immigration clandestine.

Deux voitures ainsi qu'une somme d'argent ont été saisies. Le ministère de l'Intérieur a précisé dans son communiqué qu'il s'agit d'un individu âgé de 26 ans. Le suspect était en possession de 2670 dinars. Il a été arrêté alors qu'il se trouvait à bord d'une voiture de louage venant de Kasserine.



Interrogé, le suspect a avoué qu'il envisageait de se rendre illégalement en Italie à partir des côtes de Mahdia. Après consultation du ministère public, le suspect a été traduit devant la brigade de recherches et d'investigations relevant de la garde nationale de M'saken.

## وزارة الداخلية ضبط 49 شخصا بسواحل سوسة كانوا يعتزمون اجتياز الحدود البحرية خلسة

Radio Tataouine 08-05-2018

أفادت وزارة الداخلية، اليوم الثلاثاء أن الوحدات التابعة للمنطقة البحرية للحرس الوطني بسوسة، ضبطت أمس الاثنين، على مستوى سواحل شاطئ سيدي عبد الحميد، 49 شخصا إعتزفوا بالتحري معهم أنهم حلوا بالجهة قصد المشاركة في عملية اجتياز الحدود البحرية خلسة باتجاه إيطاليا انطلاقا من سواحل الجهة

و أوضحت الوزارة في بلاغ لها انه من بين الموقوفين ثلاثة أشخاص من المفتش عنهم من أجل تورطهم في قضايا حق عام مشيرة الى ان الموقوفين يقطنون بولاية القيروان وان أعمارهم تتراوح بين 17 و 33 سنة

و حجزت وحدات الحرس الوطني لدى منظمي عملية الاجتياز مبلغا ماليا من العملة التونسية قدره ثمانية آلاف دينار ومبلغا ماليا من العملة الأجنبية قدره 1435 أورو وقد أذنت النيابة العمومية اثر استشارتها لفرقة الإرشاد البحري للحرس الوطني بسوسة بمباشرة قضية عدلية في شأن الموقوفين موضوعها « تكوين وفاق قصد اجتياز الحدود البحرية خلسة » واتخاذ الإجراءات القانونية في شأنهم

## Le nombre de migrants irréguliers tunisiens vers l'Europe ne cesse d'augmenter

Huffpostmaghreb & TAP 17-05-2018

Quelque 1.910 migrants tunisiens irréguliers sont arrivés par mer en Italie, depuis le début de cette année, selon des chiffres officiels, a déclaré jeudi à l'agence TAP, Myriam Chabbi, chargée de communication à l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM).

Le nombre de ces migrants arrivés par voie maritime en Italie du 1er Janvier au 30 Avril 2018 est de 1.564 hommes, 39 femmes et 307 mineurs dont 293 non accompagnés, a-t-elle expliqué.



Le nombre de migrants tunisiens irréguliers est en augmentation constante, a déclaré à l'agence TAP, Moez Ghribi, géopolitique à l'Institut Tunisien des Études Stratégiques (ITES). Ce nombre a même augmenté durant le premier semestre de l'année 2018, a-t-il souligné.

La Tunisie est d'ailleurs classée première en 2018, avant l'Erythrée, en termes d'arrivées de migrants irréguliers par mer en Italie, d'après des données du Ministère de l'Intérieur italien. Elle avait été classée 8ème en 2016-2017.

Pour mieux comprendre les raisons qui poussent les jeunes Tunisiens, hommes, femmes et enfants à partir massivement de façon irrégulière vers l'Europe, et étudier ce phénomène, le gouvernement tunisien a développé, à travers l'ITES une première étude nationale sur la migration irrégulière (Al Harka, en dialecte tunisien).

Cette étude a montré que le nombre global des migrants irréguliers arrivés en Italie entre 2011 et 2017 est de 38.114, celui des migrants tunisiens arrêtés avant leur départ, pendant la même période est de 12.922, contre 3.533 étrangers.

La présente étude a tenté de comprendre les raisons qui poussent des jeunes et moins jeunes à prendre la mer et risquer leur vie pour fuir le pays : le chômage, le sentiment d'injustice, et l'abandon scolaire figurent en tête de liste.

Parmi les solutions proposées par ce document pour faire face à la migration irrégulière figurent l'appel à la création d'une structure commune chargée de la lutte contre ce phénomène, l'appui des régions défavorisées, la lutte contre le chômage des jeunes, l'élaboration de programmes de formation professionnelle afin d'aider les jeunes à créer leurs propres projets, et la sensibilisation des jeunes aux risques des routes de la mort de l'immigration clandestine.

3.800 migrants sont morts en Méditerranée en 2016, chiffre record, selon l'ONU.

Un appel a été, également, lancé à travers cette étude aux autorités officielles afin de mettre en place un instrument de coordination entre les structures sociales chargées de la migration. Cet instrument se charge de la collecte des données et élabore les politiques permettant de lutter contre la migration irrégulière.

En outre, l'étude a recommandé la création d'une structure pour l'identification des causes de la migration et leur traitement en mettant en place des programmes d'actions concrets.

L'étude nationale sur la migration irrégulière "Al Harka", réalisée par l'ITES, en coordination avec l'OIM, est le fruit d'une conférence réalisée en octobre 2017 qui a réuni plusieurs acteurs de la migration en Tunisie, dont des ministères tunisiens (intérieur, défense, éducation, enseignement supérieur), l'OIM et des ambassades de pays concernés (Italie et Allemagne).

Elle a été consacrée à l'analyse approfondie et l'examen des points relatifs à la migration des jeunes tunisiens particulièrement. Elle s'est articulée autour de 4 sections qui visent à définir la migration ainsi que les principaux enjeux et défis pour contribuer à une compréhension du phénomène et renforcer les mécanismes de réponse et de coopération en matière de gestion des migrations. Cette étude a été appuyée par un travail de terrain en effectuant des entretiens directifs avec une trentaine de jeunes du milieu rural du gouvernorat de Mahdia et 29 jeunes de la cité Ettadhamen et de Douar Hicher (milieu populaire du grand Tunis). D'autres méthodes ont été utilisées à savoir l'observation directe et l'analyse de documents.

Depuis la fin des années 1990, les migrations en Tunisie ont pris de nouvelles formes. La Tunisie est ainsi devenue un pays de départ, de destination ainsi que de transit pour les migrants. De nombreux Tunisiens, quittent chaque année la Tunisie pour tenter leur chance ailleurs, notamment dans les pays européens tels que l'Italie, la France, la Suisse, la Belgique ou l'Allemagne.

De nombreux candidats à la migration irrégulière quittent la Tunisie par la mer. Dans le cadre de leur parcours, ils font face à différents risques, s'exposent à des possibilités d'exploitation par des groupes criminels organisés, ou encore à des dangers de mort dans la Méditerranée.

## Tunisie: Les migrants tunisiens irréguliers en augmentation constante

Maghreb Emergent 18-05-2018

Quelque 1.910 migrants tunisiens irréguliers sont arrivés par mer en Italie, depuis le début de cette année, selon des chiffres officiels, a déclaré jeudi à l'agence TAP, Myriam Chabbi, chargée de communication à l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM).

Le nombre de ces migrants arrivés par voie maritime en Italie du 1er Janvier au 30 Avril 2018 est de 1.564 hommes, 39 femmes et 307 mineurs dont 293 non accompagnés, a-t-elle expliqué.

Le nombre de migrants tunisiens irréguliers est en augmentation constante, a déclaré à l'agence TAP, Moez Ghribi, géopolitique à l'institut tunisien des études stratégiques (ITES). Ce nombre a même augmenté durant le premier semestre de l'année 2018, a-t-il souligné.

La Tunisie est d'ailleurs classée première en 2018, avant l'Erythrée, en termes d'arrivées de migrants irréguliers par mer en Italie, d'après des données du Ministère de l'Intérieur italien. Elle avait été classée 8ème en 2016-2017.

Pour mieux comprendre les raisons qui poussent les jeunes Tunisiens, hommes, femmes et enfants à partir massivement de façon irrégulière vers l'Europe, et étudier ce phénomène, le gouvernement tunisien a développé, à travers l'ITES une première étude nationale sur la migration irrégulière (Al Harka, en dialecte tunisien).

Cette étude a montré que le nombre global des migrants irréguliers arrivés en Italie entre 2011 et 2017 est de 38.114, celui des migrants tunisiens arrêtés avant leur départ, pendant la même période est de 12.922, contre 3.533 étrangers.

La présente étude a tenté de comprendre les raisons qui poussent des jeunes et moins jeunes à prendre la mer et risquer leur vie pour fuir le pays : le chômage, le sentiment d'injustice, et l'abandon scolaire figurent en tête de liste.

Parmi les solutions proposées par ce document pour faire face à la migration irrégulière figurent l'appel à la création d'une structure commune chargée de la lutte contre ce phénomène, l'appui des régions défavorisées, la lutte contre le chômage des jeunes, l'élaboration de programmes de formation professionnelle afin d'aider les jeunes à créer leurs propres projets, et la sensibilisation des jeunes aux risques des routes de la mort de l'immigration clandestine.

## Le ministre de l'Intérieur veut criminaliser l'émigration clandestine

African Manager 18-05-2018

Le ministre de l'Intérieur, Lotfi Brahem, a appelé ce matin du vendredi 18 mai 2018 à criminaliser toute tentative d'émigration clandestine, et ce dans le but d'alléger le fardeau des unités sécuritaires et de situer les responsabilités. "Si l'émigration clandestine n'est pas considérée comme crime, ce fléau ne s'arrêtera jamais en Tunisie et va encore se propager", a dit le ministre devant la commission de législation générale à l'Assemblée des Représentants du Peuple.



Selon ses déclarations, certains considèrent l'émigration clandestine comme une atteinte à la sécurité et la souveraineté du pays, "ce n'est pas le cas malheureusement pour la Tunisie", a-t-il dit.

Il a tenu par ailleurs à préciser que l'émigration clandestine a provoqué de nombreuses victimes et que certaines ont été tuées au niveau des frontières par des unités sécuritaires, libyennes ou tunisiennes.

## حادثة اصطدام خافرة عسكرية بمركب للهجرة غير النظامية: قاضي التحقيق يختم البحث ويحيل المتهمين على الدائرة الجناحية

Al Maghreb 19-05-2018

اعلن قاضي التحقيق بالمحكمة العسكرية اول امس الخميس عن صدور قرار ختم البحث في ما بات يعرف بملف «الخافرة العسكرية»، كما وجه تهمة القتل عن غير قصد وإلحاق أضرار بدنية للغير عن غير قصد الى كل من ربان القارب المدني وربان الباخرة العسكرية

قضية الحال تعود أطوارها الى 8 أكتوبر 2017 حيث رصدت وحدة بحرية تابعة لجيش البحر مساء يوم 08 أكتوبر 2017 مركبا مجهول الهوية على بعد 54 كلم من شاطئ العطايا بجزيرة قرقنة. وأثناء الاقتراب لمحاولة التعرف على المركب المذكور، اصطدم هذا الأخير بالوحدة البحرية مما أدى إلى غرقه. وقد خلفت واقعة الاصطدام 46 قتيلًا ، فيما تم إنقاذ 38 شابًا

قام اثر ذلك القضاء العسكري بفتح تحقيق في الغرض. من جهتها باشرت التفتيدية العامة للقوات المسلحة، بتكليف من وزير الدفاع الوطني، المعايينات اللازمة للوقوف على سلامة الإجراءات المتبعة وتحديد المسؤوليات فيما يتعلق بأسباب الحادث

من جهته فقد اصدر اول امس الخميس قاضي التحقيق المتعهد بملف الحال قرار ختم البحث، كما وجه رسميا الاتهام لكل من ربان الخافرة العسكرية وربان القارب الذي كان على متنه المهاجرون غير النظاميين، بعد ثبوت مسؤوليتهما عن الحادث ووفق ما اوردته الوكالة العامة في بلاغ لها فأن قاضي التحقيق العسكري قرر ختم البحث في تلك القضية بعد استيفاء الأبحاث اللازمة وإحالة المتهمين الاثنين على الدائرة الجناحية بالمحكمة الابتدائية العسكرية الدائمة بصفاقس لمقاضاتهما من أجل ارتكابهما لجريمتي القتل عن غير قصد المتسبب في قصور وعدم احتياط وإهمال وعدم تنبه وعدم مراعاة القوانين وإلحاق أضرار بدنية للغير عن غير قصد المتسبب عن عدم الاحتياط والتنبيه والتغافل وعدم مراعاة القوانين



وأشارت الوكالة العامة في ذات البلاغ الى انه سيضاف إلى الطرف العسكري (ربان الخافرة العسكرية)، جريمة مخالفة التعليمات العسكرية، أما الربان المدني، (الذي كان يتولى توجيه القارب المنكوب) فقد أضيفت له جريمة «مخالفة القواعد المفروضة لاجتناب التصادم بالبحر المتسبب في هلاك سفينة نتج عنه موت وجرح عدة أشخاص إضافة إلى جريمة الإبحار على متن سفينة بالمياه الإقليمية دون احترام التراخيص والأوامر الصادرة عن السلطة البحرية». وذلك طبقا لأحكام الفصول 217 و 225 من المجلة الجزائية والفصول 57 و 79 و 80 من المجلة التأديبية والجزائية البحرية والفصل 112 من مجلة المرافعات والعقوبات العسكرية

تجدر الإشارة في هذا الاطار الى أن عمليات الهجرة غير النظامية او ما يعرف بـ«الحرق» تضاعفت خلال السنوات الاخيرة بولاية صفاقس، حيث تم تسجيل اكثر من 44 قضية تحقيقية بدائرة صفاقس خلال الفترة الممتدة ما بين ما بين 1 - 10 - 2017 الى غاية 17 - 10 - 2017 وفق ما اكده الناطق الرسمي باسم محاكم صفاقس مساعد الوكيل العالم لدى محكمة الاستئناف مراد التركي في تصريح سابق للمغرب

## جربة : إحباط محاولة اجتياز الحدود البحرية خلسة انطلاقا من سواحل منطقة سيدي سالم بحومة السوق

Radio Tataouine 22-05-2018

تمكنت وحدات تابعة لمركز الحرس البحري بحومة السوق جربة مساء أمس من إحباط محاولة لاجتياز الحدود البحرية خلسة انطلاقا من سواحل منطقة سيدي سالم بحومة السوق حيث تم إيقاف خمسة شبان بينهم منظم العملية

## وزارة الداخلية إحباط عملية اجتياز الحدود البحرية خلسة لـ 18 شخصا بالهوارية

TAP 24-05-2018

ضبطت الوحدات التابعة للمنطقة البحرية للحرس الوطني بنابل بأحد شواطئ معتمدية الهوارية (ولاية نابل) اليوم الأربعاء، زورقا مطاطيا على متنه 18 مجتازا من بينهم فتاة وشخص مفتش عنه وصادر في شأنه 9 مناشير تفتيش ومحكوم عليه بـ 30 سنة سجنا من أجل إصدار صكوك دون رصيد

وأفاد بلاغ لوزارة الداخلية، أنه بالتحري مع مجموعة المجتازين الذين تتراوح أعمارهم تتراوح بين 18 و52 سنة وجميعهم تونسيون من ولايات تونس الكبرى، اعترفوا أنهم كانوا ينوون اجتياز الحدود البحرية خلسة باتجاه إيطاليا انطلاقا من سواحل الهوارية وباستشارة النيابة العمومية، أذنت لفرقة الإرشاد البحري للحرس الوطني بقلبية بالاحتفاظ بهم جميعا واتخاذ الإجراءات القانونية في شأنهم

## Tunisie: Opération d'immigration clandestine de 128 personnes dont des femmes et un nourrisson déjouée

Tunisie Numérique 24-05-2018

Les gardes maritimes ont déjoué, ce jeudi matin, une opération d'immigration clandestine à partir des côtes de l'île de Kerkennah impliquant 128 personnes en direction de l'Italie. En majorité tunisiens, dont 8 femmes et un nourrisson, ces immigrés clandestins comptent aussi des individus venus des pays de l'Afrique subsahariens et arabes.

Ils étaient entassés dans un bateau de pêche d'une capacité ne dépassant pas les 40 personnes, a indiqué une source de la garde maritime de Sfax qui précise que l'opération d'arraisonnement a duré 3 heures en raison du refus de l'embarcation des migrants d'obtempérer aux ordres.



Les organisateurs de ce voyage ont reconnu que les parents des voyageurs étaient au courant des intentions des clandestins et qu'ils avaient financé la traversée.

## Kerkennah: Mise en échec d'une tentative de migration clandestine

Mosaïque FM 24-05-2018

Une tentative d'immigration clandestine a été découverte à l'aube du jeudi 24 mai 2018. 128 personnes dont 8 femmes et un bébé avaient l'intention de rejoindre les côtes italiennes à partir de l'île de Kerkennah.



La majorité des personnes arrêtées sont de nationalité tunisienne en plus de quelques étrangers. Le groupe était entassé dans un bateau de pêche qui ne pouvait accueillir que 40 personnes. La tentative a été découverte par les unités de la Garde nationale maritime de Sfax. Le bateau a tenté de prendre la fuite. L'évasion a duré environ 3 heures.

Le correspondant de Mosaïque FM à Sfax a indiqué que la majorité de ceux qui ont participé à cette tentative ont informé leurs familles. La majorité a été aussi financée par leurs familles.

## 5 personnes arrêtées à Sfax pour tentative d'immigration clandestine

Mosaïque FM 30-05-2018

Le ministère de l'Intérieur a annoncé, dans un communiqué rendu public, l'arrestation de 5 personnes pour tentative d'immigration clandestine.



Le ministère précise dans son communiqué qu'il s'agit de 5 personnes, dont l'âge varie entre 17 et 23 ans, qui habitent à Tataouine.

Interrogés, les suspects ont avoué qu'ils envisageaient de se rendre illégalement en Italie à partir des côtes de l'île de Kerkennah. Après consultation du ministère public, une instruction a été ouverte à l'encontre des suspects pour tentative d'immigration clandestine.

# La fuite des cerveaux

## Tunisie : La fuite des cerveaux s'accélère

Jeune Afrique 09-05-2018

Sous l'effet d'une conjonction de facteurs, la fuite des cerveaux vers des pays offrant de meilleures perspectives d'avenir va s'accroître. Enquête.



« Quitter, est-ce trahir ? » s'interroge Nadia Zargouni, 16 ans, qui a remporté, en partant du thème de l'expatriation, le concours d'éloquence – ouvert aux lycéens – organisé par l'Institut des hautes études commerciales (HEC) de Carthage, en avril.

Nadia, qui projette de faire ses études à l'étranger, sait combien le sujet du départ des compétences préoccupe la société tunisienne. « On a tous dans notre entourage des jeunes qui sont partis pour faire carrière. Certains optent même pour des écoles et des filières tunisiennes qui débouchent sur des recrutements à l'étranger », explique Aymen, étudiant en informatique.

### « Fuite des cerveaux »

Selon un rapport de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) de novembre 2017, 95 000 Tunisiens ont choisi, depuis la chute du régime de Ben Ali, en 2011, de faire leur vie ailleurs, dont 84 % en Europe.

Il s'agit principalement de diplômés de haut niveau tentés par des perspectives d'avenir plus prometteuses que celles que leur propose la Tunisie. La tendance est mondiale, et le phénomène naturel pour un pays en crise et en mutation, estime le gouvernement, qui rappelle que la Tunisie a connu d'autres vagues de départs, notamment lors de la crise économique de 1986.

À l'expression « fuite des cerveaux », Slim Khalbouss, ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, préfère celle de « mobilité des compétences » et se demande comment juguler ce phénomène « face à l'attractivité des marchés de l'emploi internationaux ».

Après les ingénieurs, notamment en informatique, et les enseignants--chercheurs, les médecins constituent le plus gros des contingents de ces nouveaux migrants. Et Nezih Zghal, secrétaire général de l'Ordre national des médecins, de tirer la sonnette d'alarme sur l'exode des praticiens.

Il en va de même pour les ingénieurs, si bien que le secteur des nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC) peine à recruter. Mohamed Jaoua, directeur de l'Esprit School of Business, propose, pour pallier cette pénurie, de puiser dans le vivier des étudiants subsahariens en quête de stages et souligne que, de pays de départ, la Tunisie est aussi devenue un pays de destination, avec des flux en provenance du Sud.

Une solution qui exige aussi une évolution des mentalités : car, paradoxalement, la Tunisie, qui cherche sa place à l'international, peine à intégrer des compétences étrangères, voire à garder celles qu'elle a formées. Certains estiment qu'il n'y a pas lieu de s'inquiéter, la mobilité étant dans l'ordre des choses. Soit. Mais les candidats au départ dénoncent surtout des conditions de vie en deçà de leurs attentes.

**“ J’ai trimé pendant dix ans pour être confrontée aux mandarins des hôpitaux publics sans pouvoir exercer correctement ”**

« J’ai trimé pendant dix ans pour être confrontée aux mandarins des hôpitaux publics sans pouvoir exercer correctement ma spécialité et sans aucune perspective d’avenir », assène une ancienne radiologue de l’hôpital Charles-Nicolle, à Tunis, en poste depuis janvier à Grenoble.

Selon l'Association des Tunisiens des grandes écoles (Atuge), un départ sur trois est motivé par la situation du pays et par une dégradation de la confiance. Ceux qui étaient revenus en 2011 pour des raisons inverses – ils pensaient que la révolution allait assainir le pays et ouvrir des perspectives – ont été très vite échaudés par la bureaucratie et la corruption, et sont repartis tout en clamant leur attachement à la Tunisie.

**“ La crise économique, un système inchangé, la dévaluation du dinar, les conditions salariales ont miné mon enthousiasme ”**

« La crise économique, un système inchangé, la dévaluation du dinar, les conditions salariales ont miné mon enthousiasme. En revenant d'Allemagne, en 2012, j'étais porteur d'un projet, mais je me suis heurté à une telle inertie que j'ai préféré épargner mon énergie », explique Kays, chimiste, qui a choisi le Maroc pour l'avenir de ses enfants et les possibilités offertes par l'industrie pharmaceutique.

Les motifs financiers sont aussi déterminants. « Un ingénieur en début de carrière touche 800 dinars [environ 270 euros] en Tunisie et aura d'entrée de jeu 3 000 euros en France », note Mondher Khanfir, spécialiste en innovation et en business development. De même que le salaire d'un enseignant universitaire – 2 000 à 3 000 dinars – sera multiplié par quatre dans un pays arabe.

### **Possibilité de reconversion**

La tendance à l'exode et son accélération ces dernières années sont notables, même s'il est, selon Samar Louati-Razgallah, présidente de l'Atuge, « difficile de s'accorder sur les chiffres ». Le gouvernement, qui dénombre 17 500 Tunisiens évoluant à l'étranger dans le cadre de la coopération technique internationale, récuse les 95 000 départs depuis 2011 annoncés par l'OCDE, mais il lui est néanmoins difficile de quantifier cette migration puisque les départs ne sont pas assortis d'une déclaration.

## **“ La part de jeunes médecins à s'être exilés est passée de 9 % en 2012 à 45 % en 2017**

« La part de jeunes médecins à s'être exilés est passée de 9 % en 2012 à 45 % en 2017. Le mouvement s'est accéléré à partir de 2014. Et concerne désormais des médecins expérimentés, qui prennent le chemin des pays du Golfe ou celui du privé, car l'État est incapable de les payer convenablement », explique Nezh Zghal. Ils seraient, bon an mal an, entre 200 et 300 médecins spécialistes et plus de 1 500 ingénieurs à quitter le pays, principalement pour la France, l'Allemagne ou le Canada.

« Ceux qui ont de l'expérience négocient leurs compétences dans les pays du Golfe, mais, depuis 2011, le Maroc est devenu une destination prisée des patrons de PME tunisiens qui ont choisi de délocaliser, tandis que l'Algérie accueille des agences de communication et des graphistes », précise l'Office des Tunisiens à l'étranger (OTE), qui recense 1,2 million de nationaux expatriés, dont 7 % de cadres supérieurs.

Migrer offre aussi à certains une possibilité de reconversion. C'est le cas assez atypique d'Anys Fatnassi, fondateur de l'association Harrouss, The Smart Migrant (« le migrant intelligent »). Après des études de comptabilité qui ne l'enchantaient guère, il s'est installé en Chine pour se spécialiser en gestion de la chaîne logistique (supply chain). Une expertise qui

l'a conduit à exercer dans ce secteur pour le compte de la Croix-Rouge, au Kenya.

Son sens de l'initiative et de la mobilité lui a permis de se forger une carrière dans la logistique, mais la grande majorité des exilés partent dans le cadre d'une immigration choisie décidée par les pays d'accueil en fonction des besoins du marché de l'emploi.

Si bien que 15 % à 18 % des migrants venus du Maghreb et vivant dans les pays de l'OCDE ont un niveau universitaire. L'augmentation de la demande et des flux tendus dans le digital, le blockchain, la numérisation et l'intelligence artificielle en Europe profitent aux ingénieurs. Ils sont recrutés par l'intermédiaire d'annonces sur les sites spécialisés, de contacts avec les écoles ou, à travers les réseaux sociaux, par des entreprises ou des chasseurs de têtes qui mènent, le temps d'un week-end, des batteries d'entretiens pour cibler les candidats, avec à la clé un contrat de trois ans en bonne et due forme.

### **Aspects positifs**

« En France, on ne dit pas qu'on recrute un bon informaticien, mais "un Tunisien", en raison de notre excellente réputation en informatique et d'une aisance avec les algorithmes », souligne Mondher Khanfir.

## **“ Les compétences peuvent devenir un pont entre la Tunisie et les pays où elles résident**

Pour les médecins, « réussir un concours d'équivalence ou plus précisément une épreuve de vérification des connaissances permet aux Tunisiens de travailler en France, laquelle recrute en radiologie, en anesthésie-réanimation et en dermatologie. Dans certains cas, l'accord du chef de service en France permet une embauche pour deux ans », précise le dermatologue Moez Ben Salem, qui déplore certains départs, comme celui de l'ancien doyen de la faculté de médecine de Tunis, Ahmed Maherzi, parti s'installer au Canada après avoir été humilié par la police à la suite d'une plainte injustifiée déposée par une étudiante dont la mutation à Tunis avait été refusée.

L'exode concerne aussi les enseignants-chercheurs, qui, après une expérience en Tunisie, profitent des offres des universités dans les pays arabes pour donner du poids à leur carrière et accéder à de meilleures conditions de travail en matière de recherche.



Si les autorités relativisent l'ampleur des départs, elles reconnaissent, comme Mohamed Trabelsi, ministre des Affaires sociales, que « les compétences peuvent devenir un pont entre la Tunisie et les pays où elles résident. Ces experts peuvent représenter leur pays à l'étranger et contribuer à l'économie nationale »

Car les Tunisiens expatriés restent attachés à leur pays et attendent des conditions favorables pour envisager un retour. Selon une étude de l'Atuge, 38 % d'entre eux souhaiteraient rentrer pour entreprendre, et 54 %, pour contribuer à l'évolution du pays, tandis que 69 % disent que les amis et la famille leur manquent.

« Pour être de nouveau attrayant pour les siens, le pays doit avancer, porter une vision ambitieuse qui générerait de la confiance et susciterait une dynamique positive », explique Anys Fatnassi.

## **“ La fuite des cerveaux crée un manque provisoire de compétences, mais celui qui part dix ans peut [...] faire gagner cent ans à son retour**

La mobilité est dans le tempérament des Tunisiens, mais « les directives et les standards internationaux recommandent aux pays de protéger leurs marchés de l'emploi. Néanmoins, il existe une relation entre migration et développement à la faveur des transferts d'argent et de l'acquisition d'une expertise. La fuite des cerveaux crée un manque provisoire de compétences, mais celui qui part dix ans peut, avec l'expertise acquise, faire gagner cent ans à son retour », souligne Mohamed Belarbi, coordinateur national de projets pour l'Organisation internationale du travail (OIT).

Certains ont choisi de ne pas se poser la question du retour mais de rester entre deux rives – « expatriés partout », assène Mondher Khanfir – et de « servir de là où [ils] se trouve[nt] », assure Samar Louati-Razgallah.

## Retour gagnant

Recruté à 23 ans par la Banque Rothschild sur les bancs de la Sorbonne, où il soutenait un master en finances, Ismaïl Ben Sassi, 27 ans aujourd'hui, a renoncé à une brillante carrière pour revenir en Tunisie en 2016 et promouvoir son propre projet. Il a d'abord mis toutes les chances de son côté en préparant à distance, et en partenariat avec le français ABC Bourse, le lancement d'Il Boursa, premier portail boursier et financier du pays, qui vise à donner de la visibilité à la place de Tunis, à attirer les investisseurs et à développer une culture boursière.



## Préparer son retour

Ismaïl est intarissable sur les possibilités qu'offre la Tunisie, mais insiste sur le fait qu'il faut bien préparer son retour. Parti sans réelle intention de revenir, il comprend que les jeunes rêvent de s'exiler, même si la conjoncture ne s'y prête pas.

« C'est aberrant de les en empêcher. À terme, on aimerait tous créer de la richesse dans notre pays », argue le patron de start-up. Devenu un acteur incontournable de la scène économique – sa société ne perd pas d'argent et lève des fonds avec succès –, il n'a eu aucune difficulté d'adaptation et profite « d'une bonne qualité de vie et d'opportunités professionnelles ».

Misant sur la plus-value apportée par l'expertise, Ismaïl Ben Sassi ouvrira un bureau d'Il Boursa à Casablanca et un autre à Abidjan en juin prochain.

## Fuite des cerveaux : le phénomène qui accable les compétences tunisiennes

Réalités 15-05-2018

Comme plusieurs autres pays, la Tunisie subit de plein fouet la fuite des cerveaux. Selon un rapport élaboré par l'observatoire social tunisien relevant du Forum tunisien des droits économiques et sociaux, notre pays se place en seconde position en la matière à l'échelle

arabe, juste derrière la Syrie qui est en proie à une guerre sans merci depuis 2011.



En 2017, le phénomène a pris une ampleur inquiétante : 95 000 cerveaux tunisiens ont quitté le pays pour aller ailleurs, à la recherche de meilleures perspectives d'avenir selon un rapport établi par l'Organisation de la coopération et de développement économique (OCDE).

Les ingénieurs sont les plus touchés par la fuite des cerveaux. Le secteur des technologies de l'information et de la communication en Tunisie est, en fait, en plein essor, mais il n'est qu'à ses débuts et les jeunes peinent à y trouver leurs comptes.

Un sentiment de pessimisme envahit effectivement une bonne partie de la jeunesse tunisienne. Il suffit, pour s'en rendre compte, d'interroger quelques jeunes dans les rues. « J'ai envie de m'installer ailleurs, il n'y a plus rien ici », entend-t-on dire quelques uns.

Ce pessimisme de la jeunesse a, d'autre part, été à l'origine du désintérêt de la jeunesse vis-à-vis de la vie politique et de la chose publique, comme en témoigne leur très faible participation aux dernières élections municipales du 6 mai 2018.

# La revue de presse internationale

## Mamoudou Gassama , le jeune malien sans papier qui fait la Une des medias...

Mai-2018

C'est un héros comme l'actualité en croise, parfois. Mamoudou Gassama a sauvé la vie d'un petit garçon de 4 ans, dans le quartier de Marx-Dormoy, à Paris. Cet homme a escaladé les cinq premiers étages d'un immeuble pour secourir l'enfant, accroché dans le vide. La scène, spectaculaire, a été filmée par des internautes qui ont immédiatement publié la vidéo, devenue virale en très peu de temps.

Mamoudou Gassama vit dans un foyer, non loin de Marx Dormoy, est originaire du Mali et est âgé de 22 ans. Arrivé en France il y a quelques mois, ce "**Superman**", comme il est désormais surnommé, est aussi sans-papiers. Une situation qui a interpellé les élus franciliens, notamment Anne Hidalgo, la maire de la capitale. Après l'avoir remercié "chaleureusement", elle a indiqué que la " Ville de Paris aurait évidemment à cœur de le soutenir dans ses démarches pour s'établir en France"

(lci.fr)

\*\*\*\*

**Mamoudou Gassama va être "naturalisé français"**. Emmanuel Macron l'a annoncé après avoir reçu le jeune Malien sans papiers : "*C'est (...) un acte d'héroïsme. J'ai souhaité qu'on puisse prendre une décision exceptionnelle pour vous.*" Le jeune homme, qui intégrera les sapeurs-pompiers, est également reparti de l'Élysée avec une médaille d'or pour acte de courage et de dévouement et un certificat signé par le préfet de police de Paris.

**Une exception.** Le chef de l'État lui a cependant expliqué qu'il s'agissait **d'une exception car en tant que migrant non demandeur d'asile, il n'aurait pas dû être régularisé.** "*On ne peut pas donner [de papiers] à tous ceux qui viennent du Mali, du Burkina. Quand ils sont en danger, on donne l'asile, mais pas pour des raisons économiques*", lui a-t-il dit.  
(francetvinfo.fr)

\*\*\*\*

Mamoudou Gassama, le jeune Malien sans-papiers devenu célèbre en sauvant la vie d'un enfant à Paris, a reçu mardi à la préfecture de Bobigny le récépissé régularisant sa situation, première étape avant d'obtenir la nationalité française promise par Emmanuel Macron. (...) **Son acte de bravoure lui a valu d'être reçu lundi à l'Élysée par le président, qui lui a proposé d'être naturalisé français.** "*Vous êtes devenu un exemple, il est normal que la nation soit reconnaissante*", a affirmé le chef de l'État. (...) Les associations d'aide aux migrants ont dénoncé lundi l'"hypocrisie" et la "récupération politique éhontée" de cette naturalisation, qui masque mal selon elles "la dureté de la politique" migratoire du

gouvernement.

(lexpress.fr)

Mamoudou Gassama, le jeune migrant malien qui a sauvé un enfant, a reçu lundi matin **la médaille Grand Vermeil de la Ville de Paris**, plus haute distinction de la capitale, décernée par la mairesse Anne Hidalgo qui a salué son «courage» et son «acte héroïque».

«Vous n'êtes pas seulement un héros de la République, vous êtes aussi un héros de Paris», a lancé Mme Hidalgo au jeune homme, longuement applaudi par tous les élus debout dans l'hémicycle du Conseil de Paris.

(tvanouvelles.ca)

## Marrakech: 57 pays participent à la 5e Conférence ministérielle euro-africaine sur la migration

atlasinfo.fr 02-05-2018

C'est à Marrakech que s'est tenue la cinquième Conférence ministérielle euro-africaine sur la migration et le développement. Cet événement d'envergure a rassemblé pas moins de 26 pays africains et 31 européens. La représentante spéciale du SG de l'ONU sur la migration, des émissaires de la CEDEAO, de la Commission européenne et de l'Office International de la Migration ont également assisté à cette conférence qui a réuni des ministres tant européens qu'africains.



Des entretiens en marge de cette conférence ont également été inscrits au programme. Axés sur les moyens de nature à renforcer la coopération en matière de migration, ces réunions, tenues par le ministre de l'intérieur, Abdelouafi Laftit avec le ministre portugais de l'Administration interne, Eduardo Cabrita, les ministres de l'intérieur du Ghana, Ambrose Dery, de la Gambie, Ebrima Mballow et le ministre de la sécurité au Burkina Faso, Clement

Pengwenda Sawadogo, ont été l'occasion pour ces responsables de se féliciter de l'esprit du processus de Rabat et de la tenue de cette conférence à Marrakech.

Lancé en 2006, à l'initiative de l'Espagne, de la France, du Maroc et du Sénégal, le Processus de Rabat ou dialogue euro-africain sur la migration et le développement, a pour objectif de promouvoir le développement de politiques migratoires, et plus particulièrement les synergies entre migration et développement. Il rassemble près de 60 pays partenaires européens et africains d'Afrique centrale, de l'ouest et du nord, ainsi que la Commission européenne et la Commission de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'ouest (CEDEAO).

« Il s'agit pour l'ensemble de ces partenaires de discuter, dans un esprit d'échange, des questions liées à la migration et à la mobilité notamment la gestion des synergies entre la migration et le développement, ainsi que la lutte contre la migration irrégulière », explique un spécialiste de la migration.

C'est à Marrakech lors de cette cinquième Conférence ministérielle euro-africaine sur la migration et le développement que la Belgique a cédé au Burkina Faso la présidence du processus de Rabat. La Belgique avait hérité du fauteuil présidentiel en mars 2017 après que le Mali lui ait passé le témoin et ce en vertu d'une alternance entre les deux rives de la Méditerranée.

Rappelons que du 5 au 7 décembre prochains, Marrakech abritera le 11e Forum mondial sur la migration et le développement, co-présidé cette année par le Maroc et l'Allemagne. Ce meeting sera un test grandeur nature avant l'organisation par le Royaume de la Conférence internationale sur la migration (CIM).

## France : Accord sur les mineurs étrangers, pas sur les allocations sociales

Europe1.fr 07-05-2018

L'État propose une aide concentrée sur la phase d'accueil et d'évaluation des mineurs, avec notamment 500 euros par jeune à évaluer, plus 90 euros par jour pour l'hébergement pendant 14 jours.



Les départements ont accepté les propositions du gouvernement sur l'accueil des mineurs étrangers isolés et rejeté celles sur le financement des Allocations individuelles de solidarité (AIS), dont le RSA, a indiqué jeudi l'Assemblée des départements de France (ADF). Concernant les Mineurs non accompagnés (MNA), le bureau de l'ADF réuni mercredi a accepté les propositions du Premier ministre Édouard Philippe après plusieurs mois de discussion.

500 euros par jeune. "Outre des efforts de régulation des flux (démantèlement des filières, fichier national...), l'État propose une aide concentrée sur la phase d'accueil et d'évaluation, avec 500 euros par jeune à évaluer plus 90 euros par jour pour l'hébergement pendant 14 jours puis 20 euros du 15e au 23e jour", indique l'association dans un communiqué.

"Le dispositif 'Cazeneuve' d'aide de 30% des frais d'ASE (aide sociale à l'enfance) au-delà de 13.008 mineurs dans l'ASE est maintenu, mais atténué", précise-t-elle. L'ADF regrette toutefois que cette proposition "ne soit pas à la hauteur des attentes des départements et notamment de la charge financière qu'ils assument (1,25 milliard d'euros en 2017)". Près de 15.000 MNA, ces jeunes migrants isolés, ont été confiés à l'ASE en 2017, soit une augmentation de 85% en un an, ce qui plonge nombre de départements dans de graves difficultés financières.

Le bureau de l'ADF a par ailleurs "pris acte de l'accord du gouvernement" pour sortir les dépenses supplémentaires liées au MNA du calcul du plafond d'augmentation des dépenses de fonctionnement de 1,2% imposé par les pactes financiers État/collectivités.

Les départements opposés au transfert de la Taxe foncière. Concernant les AIS, "le compte n'y est toujours pas", écrit l'ADF. "La proposition du gouvernement prévoit 250 millions de dotations supplémentaires de l'État contre 350 millions de redistribution de ressources entre les départements", indique-t-elle. "Il faut au minimum parvenir à un juste équilibre entre les efforts financiers consentis par l'État et ceux demandés aux départements", fait valoir l'association.

Enfin, lors de la réunion de l'instance de dialogue de la Conférence nationale des territoires jeudi à Matignon, la délégation de l'ADF, conduite par son président Dominique Bussereau (LR), a notamment réaffirmé "avec force son opposition ferme et définitive au transfert de la Taxe foncière sur le foncier bâti aux communes" pour compenser la suppression de la taxe d'habitation.

Ce transfert est l'une des pistes évoquées dans le rapport Richard-Bur sur la refonte de la fiscalité locale remis le 9 mai à Matignon..

## USA : Les familles qui entrent illégalement aux États-Unis seront séparées, assure Jeff Sessions

article.wn.com 04-05-2018

"Nous ne voulons pas séparer les familles mais nous ne voulons pas que des familles viennent illégalement à la frontière", a déclaré le ministre américain de la justice lundi.

Le ministre américain de la Justice, Jeff Sessions, a averti lundi que les enfants entrant illégalement aux États-Unis pouvaient être séparés de leurs proches, réaffirmant la politique de "tolérance zéro" pour l'immigration clandestine affichée par l'administration de Donald Trump.



Éviter que des familles passent la frontière. "Nous ne voulons pas séparer les familles mais nous ne voulons pas que des familles viennent illégalement à la frontière", a déclaré Jeff Sessions. "Si vous traversez la frontière illégalement, nous vous poursuivrons" en justice, a-t-il insisté, aux côtés du directeur de la police de l'immigration (ICE) fédérale, Thomas Homan, lors d'une conférence de presse à San Diego, en Californie.

Le ministre a encore souligné que "si vous faites passer des étrangers sans papiers à travers la frontière, nous vous poursuivrons. Si vous faites passer un enfant, nous vous poursuivrons. Et cet enfant sera séparé de vous, comme requis par la loi".

"La frontière n'est pas ouverte". Les Américains "ont raison de vouloir une frontière sûre et sécurisée" a martelé Jeff Sessions, de passage à San Diego pour se rendre à la frontière, avant de visiter l'État voisin de l'Arizona. Il a rappelé que "Donald Trump a fait campagne sur cette

idée. C'est une des grandes raisons pour lesquelles il a gagné", et "nous voulons que le monde entier sache que la frontière n'est pas ouverte", a rappelé le ministre, enjoignant les candidats à l'entrée aux États-Unis à "faire une demande (de visa ou d'asile) et attendre votre tour".

Une "atteinte aux droits de l'Homme", selon le fondateur de Border Angels. Jeff Sessions a momentanément été interrompu par un manifestant qui a crié "vous êtes maléfique !", avant d'être évacué par le service de sécurité. Enrique Morones, fondateur de l'association Border Angels, qui défend les droits des immigrés, a estimé que la séparation des enfants de leurs parents portait "atteinte aux droits de l'Homme".

## « Exploits » des migrants en ce mois de mai 2018...

medias-presse.info 31-05-2018

Bizarrement, on n'en parle moins dans les médias que le « superman » malien... Liste extrêmement partielle mais fortement indicative :

Notons également que les médias, si proluxe sur ce douteux sauvetage, sont d'un silence de carpe sur les exactions commises récemment par les migrants. Petit panorama rapide en ce qui concerne le mois de mai :

- 1er mai : arrestations du violeur d'une jeune femme à Offenburg (Allemagne) : un migrant de 24 ans.
- 1er mai : Attaque de la police à Witzenhausen (Allemagne) par un groupe de migrants voulant défendre un syrien.
- 3 mai : Kalmar (Suède) : condamnation à 12 mois de prison d'un groupe de migrants afghans violeurs collectifs d'une mère de famille.
- 3 mai : Berlin (Allemagne) : une vieille dame de 84 ans, Maria Müller, est tabassée à mort avec son propre déambulateur par un migrant camerounais notoirement connu des services de police. Le journal Die Welt commente : « avec une longue liste de délits et crimes qui vont du vol jusqu'à une douzaine de coups et blessures ainsi qu'une agression sexuelle. D'où la question : pourquoi un tel individu se trouve encore sur le sol allemand et n'a pas été expulsé ? Pour seule réponse, l'Office des réfugiés « demande de la compréhension et se cache derrière la protection des données des individus ». »
- 5 mai : Strasbourg, une femme de 35 ans est victime d'une tentative de viol et de meurtre par un migrant syrien de 33 ans.
- 5 mai : La Haye (Pays-Bas) : un migrant syrien, Malek F., poignarde trois personnes au cri

d'Allah Akbar.

- 6 mai : Riem (Allemagne) : un migrant syrien menace plusieurs personnes avec un poignard.
- 7 mai : Lecco (Italie) ; lors d'un contrôle de titre de transport, des migrants nigériens tabassent un policier, le blessant grièvement.
- 7 mai : Esbjerg (Danemark) : les violeurs de deux adolescentes de 14 ans dans un centre commercial de la ville le 31 mars sont arrêtés. Il s'agit de deux migrants afghans. Ordre avait été donné d'étouffer l'affaire.
- 9 mai : Blankenberge (Belgique) : deux routiers polonais sont poignardés par des migrants qui tentaient de s'introduire dans leur camion. L'un d'entre eux est désormais paralysé au visage.
- 11 mai : Östervala (Suède) : une fillette de 10 ans est violée dans un cimetière par trois migrants.
- 11 mai : Caen : condamnation à 10 mois de prison ferme d'un migrant de 23 ans qui avait agressé une personne âgée le 26 avril.
- 11 mai : Houilles : un groupe de « mineurs » migrants se livre à plusieurs agressions contre des femmes afin de leur arracher leurs bijoux. Tous sont hébergés par le conseil départemental...
- 11 mai : Cognac : un migrant multirécidiviste condamné pour harcèlement sexuel d'une jeune adolescente.
- 12 mai : Paris : un migrant tchétchène poignarde plusieurs personnes avant d'être abattu par la police. Bilan : 1 mort, 2 blessés. L'attentat a été revendiqué par Daesh.
- 13 mai : Pozzallo (Italie) : deux policiers sont blessés à la tête par des migrants tunisiens.
- 14 mai : Montreuil : une jeune fille de 17 ans est violée par un migrant dans un foyer de travailleurs. Ce dernier doit se jeter par la fenêtre du 3e étage pour échapper à une tentative de lynchage perpétrée par 8 amis de la victime.
- 15 mai : Regensburg (Allemagne) : le migrant sénégalais Soueymane Sidki, dont l'expulsion avait été rejetée pour un vice de forme, comparait devant le tribunal pour le meurtre d'une ressortissante roumaine, Lica Luminata.
- 16 mai : Vienne (Autriche) : un migrant tchétchène de 16 ans poignarde à mort au cou avec un couteau de 20 cm une fillette de 7 ans car « il était dans un mauvais jour ».
- 16 mai : Lille : un migrant de 14 ans est interpellé pour l'agression d'une femme de 28 ans afin de la détrousser.

- 16 mai : Rathenow (Allemagne). Une quinzaine de migrants syriens lapident des citoyens allemands, en blessant 6.
- 16 mai : Belgique. Sur une aire d'autoroute, un groupe de migrants attaque une voiture de police à coups de bâton.
- 16 mai : Berlin (Allemagne). Armé de plusieurs couteaux, un migrant libanais de 16 ans blesse trois policiers alors que ces derniers tentaient de l'arrêter. Il s'était échappé de son centre d'accueil.
- 17 mai : Rennes : un migrant afghan de 23 ans agresse sexuellement une femme et écope de 6 mois de prison ferme.
- 17 mai : Linz (Autriche) : un jeune homme de 16 ans sauve une femme de 36 ans d'un viol dans un parc. L'agresseur est un migrant originaire du Moyen-Orient.
- 20 mai : Foggia (Italie) : un migrant gambien de 22 ans agresse une femme qui rentrait chez elle.
- 20 mai : Rome (Italie) : 4 migrants bangladeshis enlèvent et violent collectivement toute une nuit une femme de 44 ans sous le viaduc de Guidonia.
- 20 mai : Pau : un trentenaire est lynché à mort par deux migrants mineurs, un Azéri et un Tchétchène.
- 21 mai : Ecosse : une jeune karateka, Kelly Soutar, 29 ans, soudeuse de profession, voit ses agresseurs, des migrants bangladeshis, condamnés à 3 ans de prison. Elle leur avait administré une bonne correction alors que ces derniers avaient tenté de la violer.
- 23 mai : Dijon : deux migrants afghans tabassent dans un train une jeune femme sous prétexte qu'elle avait un décolleté. L'AFP mettra 3 jours pour y consacrer une petite dépêche, alors que FdSouche en avait parlé le soir même...
- 24 mai : Tuttingen (Allemagne) : un migrant pakistanais, Saïd K. armé d'un bâton clouté frappe plusieurs personnes dont un homme politique local, Bernd Mager (CDU) qui avait tenté de l'interpeller.
- 24 mai : Crémone (Italie) : un migrant nigérien tente de pousser une personne sous le train.
- 25 mai : Fürstfeldbruck (Allemagne) : 7 employés d'un centre de demandeurs d'asile ont été blessés lors d'une émeute suscitée par des migrants nigériens.
- 25 mai : Plauen (Allemagne) : comparution devant le tribunal d'Hatem H., migrant syrien de 21 ans et auteur de 400 crimes et délits depuis son arrivée en Allemagne en octobre 2015.

- 25 mai : Croisilles : un migrant marocain agresse sexuellement une fillette de 11 ans.
- 26 mai : Calais : une policière est blessée par un migrant qui est immédiatement relâché.
- 27 mai : Lyon : démantèlement d'un laboratoire d'héroïne dirigé par un migrant albanais et installé dans un logement social.
- 27 mai : Moria (Grèce) : 72 blessés entre migrants kurdes, des partisans de l'islam revendicatif ayant agressés des laïcards pour une histoire de ramadan non respecté.
- 28 mai : Milan (Italie) ; un migrant égyptien est interpellé couteau en main et criant « Allah Akbar ».
- 29 mai : Saint-Gall (Suisse) : un migrant syrien tente d'arracher les yeux d'une jeune fille.
- 29 mai : Chemnitz (Allemagne) : un migrant syrien de 18 ans a séquestré et violé dans une cave une jeune fille de 15 ans. La victime était si grièvement blessée qu'elle a dû subir une opération chirurgicale.
- 29 mai : Paris : un migrant somalien est poignardé à mort par un autre migrant somalien.
- 30 mai : Montpellier : un migrant tente d'agresser une femme au CHU dans le service maternité mais est stoppé par un gendarme réserviste.
- 30 mai : Jemeppe-sur-Sambre (Belgique) : trois blessés dans une bagarre entre migrants.
- 30 mai : Schiedam (Pays-Bas) : un migrant syrien armé d'une hache crie Allah Akbar et tue un chien policier avant d'être neutralisé.
- 31 mai : Srb (Croatie) : une camionnette de migrants tente d'écraser des policiers.

Notons que sur les crimes des migrants, même un journal comme Bild s'indigne dans son édition du 25 mai : « Votre vie s'est terminée de la manière la plus brutale. Ils vous ont tués, poignardés, frappés à mort. Mais vous meurtriers ont une chose en commun : ils auraient tous dû être expulsés il y a longtemps ou même pas autorisés à être en Allemagne. » Et de mettre photos et âge des victimes des migrants : Mia, 15 ans ; Ayesha, 1 an ; Lica, 33 ans, Maria, 84 ans ; Maria, 19 ans et Susanne, 60 ans.

